

COMMISSION OUVERTE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

RESPONSABLE : FABIENNE FAJGENBAUM



Jeudi 28 mars de 18h à 20h

Palais de Justice, Bibliothèque de l'Ordre
(4 boulevard du Palais)

Droit d'auteur - droits voisins et preuve de la titularité : quelles exigences ?

Intervenants :

Gilles Vercken et Eric Lauvaux
Avocats à la Cour

AVOCATS DU BARREAU DE PARIS

[INSCRIPTIONS EN LIGNE](#)

[vous souhaitez participer à la réunion, cliquez sur ce lien](#)

Chaque réunion est prise en compte au titre de la formation continue obligatoire.

Le nombre d'heures validées sera directement transmis
au service de la formation continue du Barreau de Paris

AUTRE BARREAU ET NON AVOCAT

[INSCRIPTIONS PAR MAIL](#)

[vous souhaitez participer à la réunion, cliquez sur ce lien](#)



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS



Formation
Continue
Obligatoire
Validation 2013